

DEC161954DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale de la circonscription Languedoc-Roussillon (DR13)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de Président du CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 portant nomination de Mme Ghislaine Gibello aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Languedoc-Roussillon ;

Vu les projets de conventions de mécénat financier pour les projets scientifiques GnoStic et Hide Inflammé & Seq conclues entre le CNRS et le fonds de dotation MSDAVENIR ;

DECIDE :

Art.1^{er}. – Délégation est donnée à Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale pour la circonscription du Languedoc-Roussillon, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention de mécénat financier pour le projet scientifique GnoStic et la convention de mécénat financier pour le projet scientifique Hide Inflammé & Seq conclues entre le fonds de dotation MSDAVENIR et le CNRS.

Art.2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 juillet 2016



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90